

DECISION DU MAIRE PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

* * * * *

Décision n°41/2025

Objet : demande de subventions pour le projet de réaménagement intérieur du rond-point de la RD11E-RD81.

LE MAIRE,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 25 mai 2020, donnant délégation au maire pour demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions pour un montant total de financement public maximal de 80% du montant HT ;

CONSIDERANT le projet de réaménagement intérieur du rond-point de la RD11E- RD81, qui est aussi l'entrée de la station balnéaire et que l'objectif de celui-ci se situe au niveau touristique en s'intégrant dans une stratégie de valorisation du territoire ;

CONSIDERANT que la commune de Torrelles est une destination touristique et de loisirs, vecteur d'attractivité et de développement économique ;

CONSIDERANT l'intérêt touristique du projet et l'amélioration de la sécurité ;

CONSIDERANT que le projet s'inscrit dans une stratégie de développement de la mobilité, cohérente et équilibrée reliant le village et la plage ;

CONSIDERANT la nécessité de solliciter des aides financières pour permettre à la commune de mener à bien ce projet ;

CONSIDERANT qu'il convient d'établir le détail du financement de l'opération pour permettre de solliciter des subventions ;

DECIDE

ARTICLE 1 : le coût du projet est estimé à 180 340.00€ HT (soit 216 408.00€ TTC) et les financements correspondants sont établis comme décrit dans le tableau ci-dessous :

AMENAGEMENT DU ROND-POINT RD81				
DÉPENSES		RECETTES		
Marché de travaux	79 670.00 €	PITE	103 172.00 €	57.21%
Marché de fournitures	100 670.00 €	DEPARTEMENT	26 100.00 €	14.47%
		Amendes de police	15 000.00 €	8.32%
		Autofinancement	36 068.00 €	20 %
TOTAL	180 340.00 €	TOTAL	180 340.00 €	100.00%

ARTICLE 2: De signer toutes les pièces utiles et de prendre toutes décisions ou dispositions relatives à l'instruction des dossiers de financement relatifs à ce projet.

Fait à TORREILLES, le 15 mai 2025.

Le maire

Dr Marc MEDINA

